



Syllabus

Droit comparé du travail

Aspects internationaux, supranationaux et comparés du droit de non-discrimination

Christina Deliyanni-Dimitrakou

Professeur du droit comparé

Ce cours vise à mettre en évidence l'importance, l'utilité et les particularités de la comparaison juridique dans le domaine du droit social européen: Pour atteindre ce but on utilise comme exemple le droit de la non-discrimination. Les matières enseignées sont ainsi divisées en trois parties. La première partie porte sur les problèmes méthodologiques du droit comparé et du droit social comparé: (comparabilité, classifications des systèmes juridiques, évaluation et transplantation des solutions juridiques étrangères). La deuxième partie examine les sources internationales, supranationales et nationales du droit de la non-discrimination et utilise la comparaison juridique pour éclairer les notions fondamentales de cette discipline (acceptions de l'égalité, discrimination directe et indirecte, harcèlement moral et sexuel, accommodations raisonnables, mesures positives etc.). La troisième partie examine avec l'aide du droit comparé les principales causes de discriminations prohibées (race, origine ethnique, religion, sexe, genre et orientation sexuelle, âge et handicap) et la façon dont elles sont réglementées par les divers systèmes juridiques.

I. Droit comparé et droit social comparé

- Buts-méthodes et fonctions du droit comparé et du droit social comparé
- Méthode fonctionnelle et méthode herméneutique en droit compare
- Les classifications des droits nationaux en grande familles juridiques et l'utilité de celles-ci dans le domaine du droit social comparé

II. Les notions d'égalité et de non-discrimination

- Les notions d'égalité et de discrimination
- Les multiples acceptions de l'égalité: égalité formelle et égalité matérielle/ égalité des chances et égalité de traitement/ égalité en tant qu'expression de la dignité humaine]
- La répercussion des diverses acceptions de l'égalité sur les notions du droit de la non-discrimination: discrimination directe/discrimination indirecte/ harcèlement sexuel et harcèlement moral/mesures positives et discrimination positive/ accommodations raisonnables

III. Sources nationales, internationales et supranationales du droit des non-discriminations

- Le droit de la non-discrimination dans les instruments internationaux des Nation Unies, de l'OIT, du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne
- Le droit de la non-discrimination dans les pays de la famille anglo-américaine (Etats Unis/Canada/Royaume Uni]
- Le droit de la-non discrimination dans les pays de la famille romano-germanique (France, Allemagne Fédérale, Grèce) et dans les pays nordiques
- Le droit de la non-discrimination dans les systèmes mixtes de droit (Pays-Bas, Afrique du Soude)

IV. Motifs et catégories de discrimination

- Discriminations fondées sur la race et l'origine ethnique
- Discriminations fondées sur le gendre et l'orientation sexuelle
- Discriminations fondées sur l'âge et le handicap
- La notion des discriminations multiples